

DEC190741DR06

Décision portant nomination de Madame Anne Combet aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR6302 intitulée Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne (ICMUB)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16/12/2016 portant création et renouvellement de l'unité UMR6302, intitulée Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne (ICMUB), dont le directeur est M. Franck Denat ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Anne Combet, Assistante Ingénieur, est nommée chargée de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR6302 Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne (ICMUB) à compter du 1^{er} mars 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 1^{er} mars 2019

Pour le président - directeur général et par
délégation,
Le directeur d'unité
Franck Denat